



**HAL**  
open science

## Préface ouvrage Une nouvelle politique sociale du vieillissement : histoire et prospective d'un défi

Alexis Bugada

### ► To cite this version:

Alexis Bugada. Préface ouvrage Une nouvelle politique sociale du vieillissement : histoire et prospective d'un défi. Une nouvelle politique sociale du vieillissement : histoire et prospective d'un défi, PUAM, 2016, 9782731410396. hal-01459691

**HAL Id: hal-01459691**

**<https://amu.hal.science/hal-01459691>**

Submitted on 14 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Collection  
DROIT SOCIAL



Une nouvelle politique  
sociale du vieillissement :  
histoire et prospective d'un défi

DIRECTION  
Dominique VIRIOT-BARRIAL

PRÉFACE  
Alexis BUGADA



UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

COLLECTION DU CENTRE DE DROIT SOCIAL

**UNE NOUVELLE POLITIQUE SOCIALE  
DU VIEILLISSEMENT :  
HISTOIRE ET PROSPECTIVE D'UN DÉFI**

Direction

Dominique VIRIOT-BARRIAL  
*Professeur à Aix-Marseille Université  
Centre de Droit social EA 901*

Préface

Alexis BUGADA  
*Professeur à Aix-Marseille Université,  
Directeur du Centre de droit social EA 901*

PRESSES UNIVERSITAIRES D'AIX-MARSEILLE

- 2016 -

, 2° et 3° a)  
iste et non  
ns dans un  
faite sans le

t donc une  
elle.

## PRÉFACE

L'intitulé de l'ouvrage donne le ton. Les sociétés, spécialement celles démocratiques et riches, doivent faire face au défi du vieillissement de leur population. C'est un bien mais c'est aussi un défi nouveau pour l'humanité. L'enjeu est si considérable qu'il convient de repenser en profondeur la question de l'âge avec pragmatisme pour garantir la dignité du sujet âgé confronté au risque de la dépendance et de la vulnérabilité à l'heure où les solidarités familiales s'émeussent (ou sont moins soutenues par les pouvoirs publics). L'annoncer est une chose ; se donner les moyens des ambitions, en est une autre. Une loi importante a été adoptée en France en 2015. Il s'agit de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement. L'article 1<sup>er</sup> constitue son étendard : « L'adaptation de la société au vieillissement est un impératif national et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation ». On en a trop peu parlé ou pas assez. Les médias aveuglés par les réformes économiques et sociales des années 2015-2016 ont laissé la chose dans un angle mort incompréhensible. Or comment faire évoluer une société dans sa prise de conscience sans l'accompagnement médiatique et culturel pertinent ? L'Université contribue au débat, à son niveau. C'est son rôle et sa noblesse. C'est l'ambition de cet ouvrage que l'on doit à l'initiative de Madame le professeur Dominique Viriot-Barrial, à la suite d'un colloque qui s'est tenu à la Faculté de droit et de science politiques de l'université d'Aix-Marseille en novembre 2015. Qu'elle en soit vivement remerciée ainsi que tous les auteurs qui l'ont suivie dans la réalisation de ce projet qui s'inscrit dans un programme de recherche soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) et qui aura d'autres prolongements.

Le changement social par la loi possède ses limites si l'évolution des consciences ne se traduit pas en actes. Pourtant cette loi est essentielle. Elle se fixe trois grands objectifs ambitieux : mobiliser tous les secteurs de la société, accompagner les parcours des personnes âgées et promouvoir le respect de leurs droits et de leurs libertés. Pour ce faire, elle distille la prise en compte du vieillissement dans différents codes afin de mieux « gouverner » les politiques sociales en ce domaine (aide et protection sociale, politiques sanitaires, coordination des caisses de retraite, amélioration de l'offre médico-sociale, politiques de l'habitation et de la construction, adaptation du régime civil des incapacités, etc.). Il s'agit dès lors de réformer la gouvernance des politiques de l'autonomie (nationale et locale) jusqu'aux maisons départementales de l'autonomie. Le « vieillissement intégré » à la plupart des politiques sociales invite à l'innovation sur tous les fronts (aides techniques, équipements, soins à domicile,

actions d'accompagnement des proches aidants, etc.) pour anticiper la perte d'autonomie, lutter contre l'isolement ou réinventer la vie associative qui prendra vie dans de nouvelles formes d'habitats et de services à destination des seniors (résidences autonomes, établissement d'hébergement, résidence de services, etc.). Un tel projet sociétal s'accompagne aussi de nouveaux droits subjectifs dont la portée reste à mesurer : droits individuels des personnes âgées, hébergées ou accompagnées, nouvelles protections des personnes handicapées ou fragiles, lutte contre la maltraitance, revalorisation de l'APA... Il nécessitera de repenser notamment l'aide à domicile et surtout – c'est un enjeu véritable – imaginer des droits sociaux particuliers pour les proches aidants, ces « travailleurs » de l'ombre qui comblent jusqu'au bout, par leur dévouement, les déficits de la solidarité nationale.

Les analyses développées dans cet ouvrage s'inscrivent dans le sillage de la loi de décembre 2015 mais la dépassent et l'accompagnent dans un esprit d'ouverture multidisciplinaire. L'allongement de l'espérance de vie soulève des sommes d'interrogations qui iraient de la révolution des âges succédant à la lutte des classes en passant par la bonne compréhension des apports de la mobilité des travailleurs pour faire face à la satisfaction des besoins économiques d'une population vieillissante qui aspire à « bien vieillir ». La « silver économie » est ambivalente en ce qu'elle ouvre de nouveaux marchés mais nécessite de nouvelles protections. Le droit international, européen et national est convoqué, dans ses aspects multiples (civil, pénal, travail, protection sociale, recherche et santé) de même que le droit comparé (au titre duquel le modèle suisse invite à l'innovation et celui américain, à la prise de conscience). Bien d'autres disciplines sont convoquées (sciences médicales, politiques, économiques). Elles offrent au lecteur une hauteur de vue sur une problématique complexe qui interroge collectivement et individuellement sur la façon d'accompagner les aînés dans leur « projet de vie » et, aussi, pourquoi pas, invite chacun à penser le sien.

Alexis BUGADA,  
*Professeur à l'université d'Aix-Marseille,*  
*Directeur du Centre de droit social EA 901*

Le  
PaVi  
l'a  
PaVi  
PaLe  
PaDi  
de  
PaLe  
PaL'  
PaLa  
Pa